

SIOM : nouveaux marchés de collecte pour 2010
Le développement durable en action

Le Conseil Municipal Junior d'Orsay
Présentation des nouveaux élus

DÉVELOPPEMENT DURABLE

La mairie agit



Illuminations de Noël
belles et leds à la fois !

Vœux à la population
8 janvier

19 H - GYMNASÉ BLONDIN



ORSAY ACTU

P. 4 / Toute l'actualité de décembre

- Nouveaux marchés de collecte des déchets : des coûts maîtrisés
 - Réorganisation du centre technique municipal
- > **"ATTITUDE"**

Les labels : choisissez-vous vos produits en fonction des labels ?

AGORA

P. 8 / • **L'invité du mois : Sonia Démianozuk donne une seconde vie aux tableaux**
 • **Points de vues :** Choisissez-vous vos produits en fonction des labels ?

P. 9 / • **Démocratie locale :** Présentation des nouveaux élus du conseil municipal junior

P. 10 / • **Associations :** Les Amis du Campus d'Orsay - Bienvenue aux étudiants du monde



LE DOSSIER

P. 11 / DÉVELOPPEMENT DURABLE : la mairie agit

DIAPORAMA

P. 14 / Notre ville en images

Orsay sous la neige.



INFOS MUNICIPALES

P. 16 / Opinions

P. 17 / Carnet

À NOTER

P. 18 / Vos informations pratiques



TRAVAUX

P. 19 / Agir au quotidien

Cerisier à fleurs : 1er prix au concours fleurissement communal pour l'école maternelle du Centre.



Imprimé sur papier 100% recyclé

Le développement durable à Orsay : la preuve par l'exemple !



Au regard des décevantes conclusions du Sommet de Copenhague consacré au climat, la question du devenir de notre planète s'impose plus que jamais.

Il faut passer du discours aux actes. Nous devons mettre en œuvre des actions – individuelles comme collectives, publiques et privées – qui garantissent aux générations futures les conditions d'un développement durable et responsable.

C'est le sens de l'action que nous menons à Orsay.

Nous avons adopté des mesures concrètes en matière de commande publique, de gestion des déchets, d'économies d'énergie...

Toutes nos réalisations – école de Mondétour, terrain de football synthétique, construction d'une salle polyvalente... – intégreront une clause de Haute Qualité Environnementale.

Nous avons également mis en œuvre des procédures pour réduire notre «facture énergétique» comme l'installation de minuteriers pour l'éclairage des bâtiments municipaux...

Nous introduisons dans les cantines scolaires des produits biologiques et participons à une étude visant à la mise en place de circuits courts.

La preuve par l'exemple : tel est le sens de notre engagement.

L'année 2010, qui sera «l'année du développement durable à Orsay», sera au diapason. Chaque mois, nous prendrons des initiatives qui participeront d'un projet de ville durable et solidaire. J'aurai l'occasion de l'évoquer à l'occasion de la **cérémonie des vœux à la population, à laquelle vous êtes toutes et tous conviés : vendredi 8 janvier à 19h au Gymnase Blondin.**

Car la lutte contre le réchauffement climatique est l'affaire de tous, j'en appelle à la mobilisation de chacun. Nous pouvons tous, à notre échelle, selon nos moyens, améliorer les choses.

Par ailleurs, se préoccuper de l'avenir de notre commune consiste également à lui offrir une assise financière stable. Hélas, le rapport définitif de la chambre régionale des comptes concernant les années 2000 - 2007 confirme aujourd'hui notre analyse sur la situation financière de la commune telle que nous l'avons trouvée ...

Il nous faudra donc poursuivre en 2010 les efforts de gestion entamés depuis 2008 et qui commencent à porter leurs fruits.

En ce début d'année, je souhaite à chacun le meilleur ; pour vous comme pour celles et ceux qui vous sont chers.

David Ros

maire d'Orsay et vice-président du Conseil général de l'Essonne, lors de l'inauguration d'Orsay sous les sapins aux côtés de Gérard Huot, Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Essonne, de François Many, président de l'association des commerçants d'Orsay et de David Saussol, adjoint chargé du développement économique, du commerce et de l'emploi.

Bien fidèlement,



Orsay accueille le débat national sur les nanotechnologies

Ce débat, ouvert à tous, est l'occasion de s'informer sur les nanotechnologies : techniques qui permettent de créer des objets 500 000 fois plus petits qu'un cheveu. À cette échelle, les propriétés de la matière changent et permettent de nouvelles applications dans des domaines tels que la santé, l'électronique, les cosmétiques ou les transports. Ces avancées posent néanmoins des questions au premier rang desquelles les risques identifiés ou potentiels. L'objectif de cette initiative est de poser les problèmes, identifier les enjeux mais, surtout, d'entendre et de prendre en considération la parole citoyenne.

Orsay à l'honneur

Entre le 15 octobre et le 23 février prochain,

dix-sept réunions seront organisées à travers toute la France, dont Orsay le **26 janvier 2010**. C'est la Commission nationale du débat public (CNDP), représenté par son président, Jean Bergougnoux, qui a la charge d'organiser ce débat. Organisme indépendant, la Commission remettra ensuite à l'issue de ce temps d'échange, un rapport final au gouvernement.

À Orsay, le débat s'articulera autour de la recherche et du développement industriel, la nano électronique et les biotechnologies. Différents acteurs régionaux et nationaux s'exprimeront, pour l'occasion, mais la priorité sera accordée aux questions et positions du public.

du côté de nos commerçants

NOUVEAUX COMMERÇANTS ESPACE CENTER EXPERT

TEMPUR - Matelas et oreillers d'allègement de la pression
23 boulevard Dubreuil
Ouvert du mardi au vendredi :
10 h - 12 h 30 / 14 h - 18 h
samedi : 10 h - 19 h
01 69 28 04 27

CAFÉ DE PARIS

Bienvenue à Jésusino Martins, nouveau gérant. 3 rue Verrier
Ouvert du lundi au samedi :
7 h 30 - 22 h
fermé le dimanche
06 80 14 17 44

De la compta au comté !

C'est la 3^e fois que Virginie et Gilles Barbe (Les Fromages d'Aurore) participent au concours des Papilles d'Or dans la catégorie fromager. Et à chaque participation, une récompense ! Cette année le couple obtient une labellisation. «Pour 2010, nous avons proposé un nouveau produit : le Tofio. C'est une tome de chèvre qui vient de Lanzarote (Canaries)», explique Gilles Barbe. «Mais notre vraie spécialité c'est le Comté. Nous proposons aussi un grand panel de produits européens dont des pâtes fraîches. »

Un succès qui est le résultat d'une reconversion professionnelle réussie : «Avant de devenir crémier, je travaillais dans un cabinet d'expert-comptable...», conclut Gilles.

- Gilles est présent sur le marché d'Orsay, le mardi et le vendredi.
commande et livraison à domicile : 06 11 33 28 43
www.lait-fromages-daurore.com



Et félicitation au Gramophone, labellisé Papilles d'Or 2010.



SIOM - Nouveaux marchés de collecte pour 2010

Le développement durable en action

Le Syndicat Mixte des Ordures Ménagères de la vallée de Chevreuse (SIOM) a procédé à l'attribution de quatre marchés publics qui ont pris effet le 1^{er} janvier 2010 :

Le marché de collecte des déchets ménagers et assimilés, a été confié pour une durée de 8 ans à la société OTUS (appartenant au groupe Véolia), qui assurait déjà la collecte.

Il est prévu d'ici fin 2010 l'arrivée de bennes à ordures ménagères neuves, à motorisation hybride : gaz naturel pour le châssis et électricité pour la benne (lève-container et compaction).

Principaux avantages de cette technologie pour les usagers :

Économie de carburant, diminution de la pollution et réduction des nuisances sonores lors des collectes. En optant pour cette technologie innovante, les élus du SIOM font un choix ambitieux qui permettra au syndicat d'être la première collectivité en France à disposer d'une telle flotte (26 bennes).

Ces véhicules seront également équipés de GPS permettant de visualiser en temps réel leur positionnement et leur activité.

Malgré la mise en place de ces nouveaux véhicules, le coût de ce marché de collecte sera légèrement inférieur au coût de la prestation actuelle.

La prestation de tri des déchets issus de la collecte sélective est confiée à la société SITA, pour une durée de 4 ans. Le contenu de la poubelle jaune sera désormais trié au centre de Limeil-Brevannes.

Deux autres marchés portent sur la mise en



œuvre de la redevance spéciale (voir encadré) sur le territoire du SIOM pour les producteurs de déchets supérieurs à 1 320 litres par semaine (2 bacs de 660 litres) :

La société SABATIER sera chargée d'équiper les bennes en système d'identification des bacs,

La société TEMACO se chargera de la

gestion des contrats de redevance spéciale et notamment de l'envoi des factures. Ces factures seront proportionnelles aux nombres de bacs collectés et identifiés grâce aux puces.

■ www.siom.fr
01 64 53 30 00

QU'EST CE QUE LA REDEVANCE SPÉCIALE ?

Cette redevance concerne l'élimination des déchets des producteurs, autres que les ménages. Elle a pour objectif de financer les services rendus aux professionnels et d'établir une équité entre les différents usagers : particuliers et professionnels, et ainsi d'inciter les producteurs à réduire la quantité de déchets produits.

Elle est obligatoire pour les syndicats mixtes, tel que le SIOM, depuis le 1^{er} janvier 2006.

Le recensement, c'est parti

Une partie des Orcéens sera recensée entre le 21 janvier et le 27 février 2010.

Le recensement partiel est désormais annuel. Il vise à recueillir des informations fiables et récentes qui permettent d'anticiper les besoins en équipements publics : crèches, logements, établissements scolaires et transports publics...

Dans les communes de plus de 10 000 habitants comme Orsay, le recensement se déroule auprès d'un échantillon de 8 % de sa population. En cinq ans, 40 % de la population sera ainsi sondée.

Si vous êtes tirés au sort, un agent recenseur, identifiable par une carte officielle tricolore comportant sa photographie et la signature du maire, se rendra à votre domicile à partir du jeudi 21 janvier 2010.

Il vous remettra une feuille de logement, un bulletin individuel pour chaque personne vivant dans le foyer, accompagné d'une notice d'information. Ces documents sont à remplir avec soin. L'agent recenseur

recupérera les questionnaires à l'issue de l'enquête.

En cas d'absence, vous pouvez confier votre questionnaire, sous enveloppe, à un voisin, qui le remettra à l'agent recenseur, ou le retourner à la mairie ou à la direction régionale de l'Insee.

Tous les questionnaires doivent être retournés au plus tard le samedi 27 février 2010.

C'est autant un acte civique qu'une obligation légale. Toutes vos réponses sont confidentielles. Elles sont transmises à l'Insee et ne peuvent faire l'objet d'aucun contrôle administratif ou fiscal. Nous comptons sur vous !

■ **Renseignements**
au 01 60 92 80 00

Une clé USB pour tous les élèves de 6^e

Tous les élèves de 6^e d'Orsay ont désormais reçu leur « Numériclé GI » : une clé USB offerte par le Conseil général qui permet à chaque collégien de disposer d'une véritable « trousse à outils numériques ». Elle offre de nombreuses applications : traitement de textes, graphiques de données, photos...

A partir d'Internet, l'élève peut, par ailleurs, accéder à des sites éducatifs présélectionnés.

Il dispose aussi d'un espace où stocker ses données personnelles : textes, images et musiques. Avec cette clé, le Conseil général entend favoriser les pratiques numériques pour tous. Une nouvelle illustration d'une action solidaire.

vite dit bien dit

Des chercheurs bienvenus en Essonne !

Vendredi 20 novembre, le Département et l'Institut des hautes études scientifiques (IHES) ont signé, en présence de Michel Berson, président du Conseil général de l'Essonne, de David Ros, maire d'Orsay, Vice-président chargé de la recherche, de l'enseignement supérieur, de l'innovation et du développement économique et de Jean-Pierre Bourguignon, directeur de l'IHES, une convention emblématique et exemplaire. A la faveur de ce partenariat, le Conseil général financera - à hauteur de 2 millions d'euros - la construction de 11 logements à Bures-sur-Yvette permettant l'accueil et l'hébergement des chercheurs en visite à l'IHES ou au département de mathématiques de l'Université Paris-Sud. Une fois encore, l'Essonne se singularise et conforte sa place de pôle de recherche international.

Le contrat quinquennal : un plus pour Orsay !

Michel Berson, président du Conseil général et David Ros, ont signé le 26 novembre le Contrat départemental quinquennal de la ville d'Orsay. Ce dernier, subventionné à hauteur de 780 000 € par le Département financera pour partie l'extension de l'école maternelle de Mondétour et de son restaurant scolaire, la construction d'un terrain de football en gazon synthétique, enfin, la couverture de deux courts de tennis et l'édification d'une salle polyvalente.

Paris Sud XI dans le TOP 10 des universités au plan mondial !

Au palmarès de Shanghai 2009, la France brille par son classement en mathématiques, grâce à l'université Paris-Sud XI qui arrive en 6^e place dans le top 100. Bravo aux enseignants, chercheurs, étudiants et personnels administratifs et techniques qui font l'honneur de la France et... d'Orsay.

Que faire de son sapin après les fêtes ?

Faites un geste pour l'environnement et transformez-le en compost : soit dans votre jardin soit en le mettant sur le trottoir la veille de la collecte des végétaux (voir p 18 du magazine). Vous pouvez aussi l'apporter à la déchèterie de Villejust. Pour le compostage, le sapin ne doit pas avoir de neige artificielle ni être dans un sac à sapin en plastique. SIOM - 01 64 53 30 00 contact@siom.fr / www.siom.fr



Réorganisation des services techniques

Toujours plus de proximité

Depuis le mois de décembre, la réorganisation des services techniques se concrétise par la mise en place d'une direction générale, «Etudes et Aménagement» et «Développement Durable» en mairie et d'une direction opérationnelle au Centre Technique Municipal (CTM).

En pratique, le service des bâtiments et le service des espaces publics sont regroupés au CTM à Mondétour, ce qui permet de réunir les compétences sur un même lieu et un accueil des usagers plus direct et plus efficace.

Ainsi le service des espaces publics s'occupe de tout ce qui concerne l'assainissement, la propreté urbaine, la voirie, les espaces verts et l'éclairage public. Le service des bâtiments prend en charge l'entretien (menuiserie, peinture, serrurerie, plomberie) des édifices publics.

Si vous constatez des dégradations, des pannes ou des dysfonctionnements concernant ces domaines vous pouvez le signaler au Centre technique Municipal.

63! C'est le nombre de tonnes de sel épanchées sur la commune lors des premières chutes de neige de décembre. Des présalages avaient été effectués en prévision de l'arrivée de la neige dès la nuit du dimanche 13 décembre. Les services techniques ont effectué 12 tours de la commune afin de dégager la chaussée. Ils ne cessent de s'investir pleinement afin de réduire au maximum les difficultés rencontrées.

■ CTM - 67 route de Montlhéry
Du lundi au jeudi : 8 h - 12 h / 13 h 30 - 17 h
Vendredi : 8 h - 12 h / 13 h 30 - 16 h
ctm@mairie-orsay.fr
gestionctm@mairie-orsay.fr / 01 69 18 73 10
voirie@mairie-orsay.fr / 01 69 18 73 11



«attituDDe»
VOTRE RENDEZ-VOUS DÉVELOPPEMENT DURABLE



Labels «bio» : comment s'y retrouver ?

La demande en matière de produits biologiques croît chaque année. Mais, qu'entend-on précisément par «bio» ?

L'appellation désigne les fruits et légumes cultivés sans apport d'engrais chimique, pesticide, herbicide ou fongicide. Cela exclut les OGM. Pour l'élevage, les viandes certifiées proviennent d'animaux nourris avec des aliments «bio». Les labels permettent donc aux

consommateurs de distinguer les produits cultivés naturellement de ceux cultivés industriellement et/ou de manière intensive. Cependant – mode aidant – des labels peu scrupuleux et fantaisistes se sont multipliés. Comment alors être certain de bien les reconnaître ? Jusqu'à fin 2008, seuls les labels «AB, Demeter et Nature et Progrès» garantissaient la nature «bio» d'un produit. Les autres logos ou mentions sont des créations marketing que les distributeurs apposent sur leurs produits. Depuis janvier 2009, un nouveau logo

européen a remplacé tous les autres : il s'agit d'une pastille verte et bleue entourant un épi vert cerné d'étoiles blanches, portant la mention «agriculture biologique». Ce label deviendra obligatoire pour tous les produits «bio» à compter de juillet 2010. Précisons, enfin, que les critères «bio» ne prennent pas en compte le «bilan carbone» des produits. Il est donc recommandé, quand c'est possible, de privilégier les produits de proximité ; pour une démarche plus responsable et exemplaire !

L'invité du mois

Sonia Demianozuk
Rendre lumières et couleurs aux tableaux



Orcèenne, **Sonia Demianozuk**, exerce le beau métier de conservatrice et restauratrice de tableaux. Diplômée des Beaux-arts et d'une école spécialisée en «conservation-restauration», elle a créé son atelier en 2004.

Cinq années passées au service de l'art lui ont permis de donner corps, avec humilité, à sa passion avec le constant souci du respect des œuvres. «Pour toute restauration, c'est bien la conservation du tableau qui est prioritaire», explique-t-elle. Un savoir faire qu'elle vient de démontrer en restaurant le triptyque de Norman Far, **Le Jugement dernier**, peint en 1964 par l'artiste aujourd'hui décédé.

Sonia nous explique que pour ce peintre non académique, la matière était déterminante. Il fabriquait ses propres galets de cire mélangée à des pigments de couleurs qu'il frottait sur le support afin d'obtenir

cette matière structurée. «Avec le concours de Karin Dupont Far, son épouse, j'ai eu la chance de pouvoir approfondir cette technique et utiliser ses galets. Restaurer une œuvre avec les matériaux d'origine de l'artiste, c'est vraiment très fort en émotion !»

L'œuvre est actuellement exposée à la crypte des évêques dans la cathédrale d'Evry, grâce à la donation de l'épouse de l'artiste. Une opportunité à ne pas manquer.

■ sonia.demianozuk@free.fr
01 60 92 58 22

points de vues

**CHOISISSEZ-VOUS VOS PRODUITS EN FONCTION DES LABELS ?
Vous y retrouvez-vous ?**

Anaïs Rincel, étudiante à la faculté d'Orsay

Je suis étudiante et mon budget alimentation n'est pas extensible. Je n'achète pas de produits avec des labels car ils sont souvent plus chers que les autres.

**Jean-Claude Faujour
(Le Guichet)**

Oui, nous choisissons nos produits en fonction des labels. Pas forcément bio mais ceux dont la provenance est garantie, tels que les produits laitiers ou la viande. C'est également le cas pour les achats de matériel de bricolage labellisés ou avec la norme NF. Pour moi un produit qui est labellisé m'inspire davantage confiance. Je choisis un nouveau produit grâce au label et si je suis satisfait, je l'adopte. Les labels aident le consommateur à choisir face à la diversité galopante de l'offre. C'est un repère.



Karim Jouini, (Mondétour)

Il m'arrive de choisir les produits en fonction du label même si le produit est plus cher, mais tout dépend du label. Par exemple le label bio m'inspire confiance, ce qui n'est pas le cas du label «élu produit de l'année» qui est une pure création marketing. En général je pense que le label permet une «traçabilité» du produit.



Corinne Fournier (Le Centre)

Le label fait partie de mes critères de choix mais ce n'est pas le seul. Il m'est utile notamment pour l'achat des jus de fruits ou d'articles de crémèrie. Je me fie plutôt à mon expérience lorsque je fais mes courses et que je choisis mes produits. En effet, je ne connais pas tous les labels et celui qui me vient à l'esprit est le label rouge.



Le Conseil Municipal Junior d'Orsay (CMJO) Présentation des nouveaux élus

Les 16, 17 et 19 novembre derniers, 800 colégiens ont désigné - parmi les élèves de 6^e à la 3^e - leurs représentants au Conseil municipal Junior d'Orsay. Les jeunes élus ont fait leur rentrée le 29 novembre, lors d'une cérémonie officielle d'investiture qui s'est tenue salle Jacques Tati.

Les 9 représentants, élus pour 2 ans, travailleront en commissions pour mettre en place les actions qui leur tiennent à cœur.



Coraline, 12 ans - Cours Secondaire d'Orsay

«Je me suis présentée une seconde fois au CMJO, pour que les jeunes

Orcéens aient une vie plus agréable dans leur ville en essayant d'améliorer leur quotidien !

Cette année, j'espère concrétiser de belles choses avec la nouvelle équipe !»



Ikram, 13 ans - collège Alain-Fournier

«Je souhaite rendre la ville plus accessible aux jeunes notamment à

travers des activités qui leur seraient destinées.»



Théo, 14 ans - Cours Secondaire d'Orsay

«Je souhaite changer les choses pour les jeunes.»

Encadrés par le service jeunesse, sous la houlette de Mireille Ramos, conseillère déléguée à la jeunesse et aux personnes âgées, les conseillers municipaux juniors seront épaulés dans leur tâche par Romain Giaccordo, animateur jeunesse. Ce dernier les accompagnera dans la conduite de leurs projets, les aidera à définir leurs priorités et à gérer leur budget : une première expérience d'éducation à la citoyenneté, grandeur nature.



Paul, 13 ans - Cours Secondaire d'Orsay

«Je souhaite représenter mon collège à la mairie et essayer d'apporter des projets plus jeunes à la ville d'Orsay.»



Jean, 12 ans - collège Alain-Fournier

«J'aime organiser des choses et je souhaite représenter mon collège.

Durant mon mandat, je voudrais réduire le poids des cartables et avoir plus de bus, (par exemple, en rajouter un à 10 h).»



Axel, 13 ans - collège Alexander-Fleming

«Je me suis déjà inscrit à la commission Multimédia.»

Ikram, Coraline, Théo, Paul, Jean, Axel, Alexis, Matthieu et Pierrick (invité d'honneur) se sont mis au travail le jour même pour définir les actions qu'ils conduiraient durant leur mandat. Ils communiqueront l'avancée de leurs projets à travers leur blog cmjo.mairie-orsay.fr.

N'hésitez pas vous aussi, quel que soit votre âge, à leur donner votre avis et à les encourager !



Alexis, 12 ans - collège Alexander-Fleming

«Je souhaite renforcer la sécurité dans les rues et améliorer les transports dans la ville.»



Mathieu, 14 ans - collège Alain-Fournier

«Je souhaite qu'Orsay devienne une ville musicale.»



Invité d'honneur
Pierrick, 15 ans

« Je souhaite faire d'Orsay une ville plus écologique. »

nos rendez-vous

PROCHAINS CONSEILS DE QUARTIER

- **MONDÉTOUR** : jeudi 21 janvier, salle Piednoel : 20 h 30
Election des membres du bureau : les résultats sur le site Internet de la mairie : www.mairie-orsay.fr/ (rubrique conseils de quartiers)
- **GUICHET** : mercredi 3 février, préau de l'école élémentaire du Guichet : 20 h 30
- **CENTRE** : jeudi 11 février, auditorium : 20 h 30

Conseil inter-quartier senior - 28 janvier 2010

Un premier conseil de quartier adressé aux seniors du Centre avait été organisé en avril 2009. Depuis et face au succès rencontré, la municipalité a décidé de renouveler cette rencontre en l'élargissant à l'ensemble des seniors de la ville. Ce conseil inter-quartier senior se déroulera :

jeudi 28 janvier de 14 h à 17 h, salle Jacques Tati.

Créer une dynamique participative des seniors en étant force de réflexion, de propositions et d'actions, tels sont les objec-

tifs de cette rencontre. Ensemble, les participants pourront ainsi faire part de leurs souhaits à la municipalité sur les thèmes qui les préoccupent.

■ **Pratique** : une navette gratuite sera mise à disposition au Guichet et à Mondétour, pour vous rendre à la salle Jacques Tati. Pour en bénéficier, inscrivez-vous avant le **jeudi 21 janvier** au : 01 60 92 80 21 / 47

■ conseilsdequartiers@mairie-orsay.fr
01 60 92 80 21

CAMPUS D'ORSAY

Bienvenue aux étudiants du monde

De nombreux étudiants étrangers ou provinciaux viennent chaque année poursuivre leurs études au centre universitaire d'Orsay. Ceux-ci trouvent auprès des services compétents les soutiens administratifs et pédagogiques ainsi que pour leur logement. Cependant beaucoup souffrent d'isolement.

La mise en relation avec des «correspondants» habitant des communes proches du centre universitaire est une manière efficace et conviviale pour rompre l'isolement et progresser dans la maîtrise

de la langue. Sans compter qu'elle permet des rencontres et des échanges qui facilitent l'intégration.

L'association «Les Amis du Campus d'Orsay» est un des piliers de ce programme d'accueil. «Nous proposons aux correspondants locaux d'ouvrir leurs portes aux étudiants : partage de repas, découverte de la région etc., nous explique Emmanuelle Boy-Marcotte, membre de l'association.

La mairie d'Orsay encourage fortement cette initiative. L'association, constituée en

majorité de personnels du centre universitaire d'Orsay, met en contact les étudiants qui le souhaitent avec les correspondants. Forte des résultats obtenus, elle lance aujourd'hui un appel à toute personne qui souhaiterait devenir le correspondant d'un étudiant étranger.

- Si vous êtes intéressés, merci d'envoyer un courrier électronique avec la mention «Correspondances» sur amis-campus-orsay.asso@u-psud.fr

Un bon cru 2009 pour l'Union des Artistes de la Vallée de Chevreuse

Cette année, l'Union des Artistes de la Vallée de Chevreuse (UAVC) a élu domicile à la Bouvêche, à Orsay. Ce changement de cadre n'a pas découragé les 31 artistes peintres et sculpteurs qui ont répondu présents au rendez-vous ; tout comme le public venu en nombre pour le vernissage.

Les visiteurs n'ont pas tari d'éloges devant la diversité et la qualité des œuvres exposées : œuvres figuratives, jardins abstraits, sculptures et micro-installations évoquant l'invasion des insectes. L'éclectisme et la créativité du salon 2009 de l'UAVC ont su s'illustrer par l'accueil et l'encouragement de toutes les formes d'art. Elle a, cette année, récompensé :

Médaille d'Or : Jérôme Guilbert pour «Vénus bleu»

Médaille d'Argent : Ross Gash pour «Luxury garden 1»

Médaille de Bronze : Raymond Corbion pour «Rambouillet»

Mention d'honneur : CAT Anne-Catherine Canon pour «Rouge baiser»

Mention d'honneur : Anne-Marie Bavoux pour «Laura»

L'UAVC travaille déjà sur son salon 2010. Tout artiste souhaitant participer est invité à contacter

- Shelagh Hickman au 06 20 78 49 37 ou Michelle Legemble au 01 69 07 89 68

vite dit bien dit

- **Le centre ADHAP d'Orsay**, ouvert depuis avril 2007, s'est engagé dans une démarche de qualité qui lui vaut désormais la certification QUALICERT «Service à la personne». Pour les professionnels de santé, ce label est un gage de qualité. Pour les clients du centre, c'est l'assurance d'une organisation à taille humaine et d'une prestation personnalisée.

- ADHAP Orsay
43 rue Charles de Gaulle
01 69 29 88 75
ouverts du lundi au vendredi
de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h

DÉVELOPPEMENT DURABLE : LA MAIRIE AGIT



Marie-Pierre Digard,
sur le marché du Centre.

«Qui cueille une fleur, dérange une étoile» Théodore Monod.

“ La mise en place du «dispositif développement durable» que nous avons souhaité ériger se construit au fur et à mesure en intégrant systématiquement cette dimension dans nos projets.

Cette démarche a une résonance particulière au lendemain du sommet de Copenhague. Chacun à notre échelle, conscients qu'un large mouvement vers le développement durable est plus que nécessaire, nous devons agir avec détermination, et accélérer la dynamique aujourd'hui enclenchée.

Vous découvrirez ainsi, à travers ce dossier, de multiples actions que nous menons en la matière, certaines réalisées, d'autres en cours de réalisation. Nous nous efforçons à la fois d'agir au quotidien, mais aussi de donner des perspectives ; nous le faisons au sein de la commune d'Orsay et le portons sur le territoire de la Communauté d'Agglomération du Plateau de Saclay.

Enfin, persuadés qu'une démocratie vivante est aussi l'un des fondements du développement durable, nous ne cesserons nos efforts pour l'émergence de lieux permettant l'échange entre les citoyens orcéens. ”



Marie-Pierre Digard - Développement durable - démocratie participative

Conseillère municipale déléguée

marie-pierre.digard@mairie-orsay.fr - RDV : AU 01 60 92 80 47 - LE VENDREDI/ 15H - 17H

Développement Durable : au-delà des mots, des actes !

Le développement durable c'est la réconciliation de trois mondes qui se sont longtemps ignorés : l'économie, l'écologie et la solidarité.

Promouvoir cette exigence, c'est limiter les impacts de l'activité humaine sur les changements climatiques. C'est sauvegarder le patrimoine écologique et naturel. C'est, surtout, prendre les décisions qui préservent le monde que nous laisserons aux générations futures... Autant d'impératifs auxquels la municipalité s'attache à répondre depuis maintenant 2 ans.

Pour concrétiser cet engagement, la mairie d'Orsay entend être exemplaire en déclinant progressivement des actions concrètes.

Des premiers résultats sont à mettre à son actif : en matière de commande publique, de gestion des déchets, de préservation du patrimoine mais aussi au titre des économies d'énergie, des déplacements des agents municipaux ou encore de qualité environnementale des nouvelles constructions...

D'autres défis restent à relever. L'année 2010 sera marquée de nouvelles étapes et de nouvelles actions. L'année 2010 sera, à Orsay, l'année du développement durable.

→ Des projets d'urbanisme durables

Tous les projets techniques et d'urbanisme comportent une clause de Haute Qualité Environnemental (HQE)

Extension de l'école maternelle de Mondétour et de son restaurant scolaire

→ Toiture végétalisée, systèmes hydro-économes sur les chasses d'eau, luminaires à basse consommation, économie d'électricité dans les dortoirs.

Couverture de deux courts de tennis et construction d'une salle polyvalente

→ Maîtrise des coûts d'entretien, panneaux photovoltaïques, pompe à chaleur air/eau, murs en doublage isolant.

→ Diagnostic et performance énergétique des bâtiments communaux

La mairie a achevé son diagnostic de performance énergétique de l'ensemble des bâtiments communaux

→ Mise en place d'un schéma de maîtrise des consommations des fluides (électricité, eau...) sur l'ensemble du patrimoine communal.

→ Marchés publics durables et socialement responsables

→ Un critère développement durable et une prise en compte du handicap sont intégrés dans l'évaluation des postulants pour la plupart des marchés.

→ Magazine municipal imprimé sur du papier 100 % recyclé, désherbage alternatif



→ Le bio entre dans les Cantines scolaires

Mise en place de critères bio et circuits courts pour les marchés d'alimentation dans les cantines

- Prestataire choisi en décembre 2009. Les crèches, les écoles et les résidences pour personnes âgées seront pourvues en produits bios en 2010.
 - Quotidiennement : du pain bio et des fruits de saison.
 - Tous les 15 jours : un repas avec des produits issus de l'agriculture biologique et du commerce équitable et/ou de produits locaux.

→ Promotion du tri sélectif et gestion énergétique responsable

- Mise en place d'un système de tri sélectif dans toutes les structures municipales,
- Installation de minuterie pour l'éclairage,
- Acquisition de gobelets réutilisables pour toutes les manifestations municipales,
- Maîtrise de l'éclairage public sur Mondétour.
- Illuminations de Noël avec des leds

ORSAY PORTE SES PRÉOCCUPATIONS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE À L'ÉCHELLE DU TERRITOIRE

Création d'une agence d'urbanisme :

Le Conseil communautaire du 28 mai 2009 a accepté la création de l'Agence d'urbanisme et de Développement Durable sur le territoire de Masy / Palaiseau / Saclay / Versailles / Saint-Quentin-en-Yvelines. Cette agence sera un lieu de coordination entre les collectivités locales, et leur permettra à la fois d'élaborer une vision commune sur ce vaste territoire mais aussi de porter leurs préoccupations plus efficacement auprès de l'État.

Maison de l'Environnement «mobile»

Cette maison est destinée à être un lieu d'échanges, de rencontres et de débats sur l'environnement, le développement durable et les sciences au sein de la Communauté d'Agglomération du Plateau de Saclay (CAPS).

Plan Climat

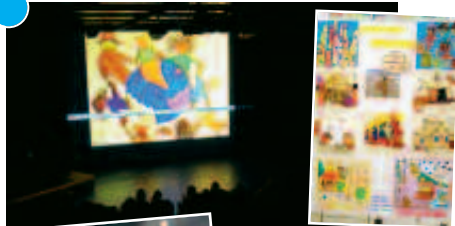
La CAPS se dote d'un plan climat spécifique sur le territoire.

La 1^{ère} étape de ce programme, achevée en octobre 2009, a été de réaliser un bilan carbone.

Celui-ci a permis d'établir le constat suivant : 7,5 tonnes de CO₂ sont rejetées par an et par habitant sur tout le territoire, alors que le niveau moyen est de 7 tonnes.

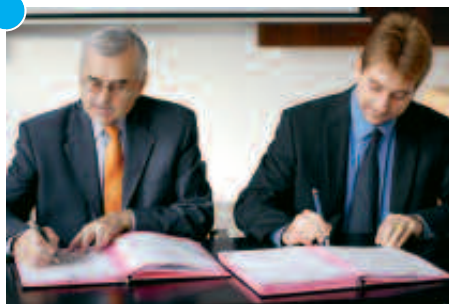
L'objectif est donc d'atteindre l'objectif national de - 3% d'émissions de gaz à effet de serre par an.

20^E ANNIVERSAIRE DE LA CONVENTION INTERNATIONALE DES DROITS DE L'ENFANT



Samedi 28 novembre, ATD quart-monde célébrait le 20^e anniversaire de la convention internationale des droits de l'enfant. Un sujet qui a beaucoup inspiré les enfants des crèches, des écoles, les adolescents des collèges et du lycée et les aînés qui ont témoigné sur des panneaux exposés dans le hall de l'Espace Jacques Tati.

CONTRAT DÉPARTEMENTAL QUINQUENNAL



Signature en présence du Président du Conseil Général de l'Essonne, Michel Berson le 26 novembre dernier en salle du conseil municipal.

CÉRÉMONIE EN HOMMAGE AUX «MORTS POUR LA FRANCE» EN AFRIQUE DU NORD



Rassemblement devant la stèle AFN le samedi 5 décembre.



FORUM SCIENCE ACCUEIL • 26 NOVEMBRE

Un forum pour améliorer l'accueil des personnes appelées à séjourner de façon temporaire et pour des raisons professionnelles dans les établissements de recherche de l'enseignement supérieur d'Ile-de-France.

5^E BOURSE AUX JOUETS

Organisée par l'association des parents d'élèves PEEP de l'école du Centre le 5 décembre, la bourse s'est extrêmement bien déroulée grâce au bénévolat, mais surtout grâce à la disponibilité et à la bonne humeur de beaucoup de parents d'élèves des écoles du Centre, de Maillacourt et du Guichet. RDV l'an prochain, 1^{er} week-end de décembre.



CONCOURS DÉPARTEMENTAL DES VILLES ET VILLAGES FLEURIS

Cérémonie de remise des prix pour les lauréats dont 2 Orcéens (Sandrine Cheronet et Brigitte Jouve) le 1^{er} décembre à l'Hôtel du département.



BUS DE NOËL

Le 1^{er} et le 4 décembre, l'association Emmaüs a collecté sur la commune des jouets neufs ou en bon état pour les distribuer par le biais des services sociaux ou d'associations à des familles en difficulté.

REPAS DES ANCIENS

• MERCREDI 16 DÉCEMBRE



Mercredi 16 décembre dernier a eu lieu le traditionnel repas des anciens. Ce fut pour tous un agréable moment et l'occasion de célébrer nos aînés.

JOURNÉE DE NOËL À MONDÉTOUR

• DIMANCHE 13 DÉCEMBRE



Ambiance festive pour cette première Journée de Noël, organisée par la commission "Vie de quartier" du conseil de quartier de Mondétour, les associations du quartier, avec le soutien de la mairie.

NUMÉRICLÉ 91



Les élèves du collège Alain-Fournier ont eu le privilège de se voir remettre ce «cartable numérique» en primeur par David Ros.

SPECTACLES DE NOËL POUR LES ÉCOLES PRIMAIRES

« Le Père Noël a disparu » spectacle pour les enfants de maternelle et CP les 10 et 11 décembre derniers



«L'enfant pirogue et l'homme crocodile» les 14 et 15 décembre, pour les CE1, CM1 et CM2





ÉQUIPE DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE

Rapport accablant de la Chambre Régionale des Comptes sur la gestion de la commune entre 2000 et 2007

Extraits* :

«1/ Le recours au Syndicat Intercommunal pour l'Équipement des Vallées de l'Yvette et de la Bièvre (SIEVYB) pour financer la rénovation d'une partie de la voirie communale.

En en chargeant le SIEVYB, la commune a externalisé (sous la forme inappropriée de conventions de mandat) des dépenses de réfection de sa voirie et leur financement, pour environ 15 millions d'€. Informée depuis 2003 du caractère contestable de ce dispositif, elle a tardé à y renoncer, ce qui a eu pour effet de minorer artificiellement le montant des investissements, de la dette et des taux de fiscalité (...).»

«2/ L'externalisation de prestations de services juridiques selon une procédure mal maîtrisée et non conforme aux règles de la commande publique.

La commune d'Orsay a externalisé de nombreuses prestations de conseil juridique entre 1995 et 2008. Entre 2000 et 2007, elle a ainsi réglé plus d'1,2 million d'€ à ce titre, soit une dépense par hab. entre 3 et 8 fois plus importante que celle des communes comparables du département.

Les modalités d'achat de ces prestations, fondées sur un contrat oral conclu sans durée de validité en 1999 et qui n'a pas été remis en concurrence depuis lors, ne sont plus conformes aux règles des marchés publics depuis 2005. (...).»

«3/ La situation financière de la commune se révèle assez tendue en dépit d'un potentiel fiscal satisfaisant.

Un endettement nettement plus lourd que celui qu'affichent les comptes de la ville, puisqu'il dépasse 42 millions d'€ à la fin de l'année 2007. (...) L'endettement par habitant s'élève à près du triple de celui des communes comparables.»

Nous regrettons que seulement 3 membres de la minorité sur 8 aient été présents lors du conseil municipal présentant ce rapport, et particulièrement l'absence de la principale responsable de cette situation financière accablante.

L'équipe municipale vous présente ses meilleurs vœux pour 2010 et vous invite à la cérémonie des vœux le vendredi 8 janvier à 19h au gymnase Blondin.

*Rapport disponible sur le site de la ville.

ÉQUIPE DE LA MINORITÉ MUNICIPALE

Y a-t-il un pilote à la mairie ?

Le Plan Local d'Urbanisme est à nouveau repoussé : le projet n'est pas prêt. Mais la consultation des associations et personnes qualifiées se fait toujours au pas de charge.

Le maire fait construire une extension à l'école de Mondétour alors que l'an prochain il y aura une classe maternelle en moins. Contrairement à ses annonces, il n'y a pas eu de classe supplémentaire au Centre donc les classes y sont surchargées. La mairie s'occupe-t-elle sérieusement des affaires scolaires ?

Mal être au sein du personnel municipal. Plutôt que d'étudier une assurance contre l'absentéisme, pourquoi ne pas apprendre à gérer les personnes ?

Travaux de l'hôpital achevés : nous nous félicitons de la fin de sa réhabilitation, initiée et portée par Marie-Hélène Aubry en sa qualité de Présidente du Conseil d'Administration. Cet investissement durable s'ajoute à ceux réalisés par notre équipe.

Conseils de quartiers : l'élection du bureau a été repoussée à Mondétour pour des motifs fallacieux; au Guichet, un membre a déjà démissionné : la démocratie participative ne serait-elle qu'un trompe l'œil ?

Le bon sens (de circulation) à Mondétour va-t-il prévaloir après la présentation d'un projet mettant les rues en sens unique ? Pendant que la majorité municipale oublie les Orcéens, nous continuerons en 2010 à nous occuper avant tout d'Orsay et de ses habitants.

Retrouvez-nous sur notre nouveau site internet : www.pourorsay.fr

Ecrivez-nous : contact@pourorsay.fr

Bonne Année à tous !

Marie-Hélène Aubry, Benjamin Lucas-Leclin, Dominique Denis, Jérôme Vitry, Simone Parvez, Béatrice Donger-Desvaux
le 16 décembre 2009

Le groupe Ensemble pour Orsay ne nous a pas fait parvenir de texte pour la présente parution.

carnet

DE NOVEMBRE A DÉCEMBRE 2009

Bienvenue à nos nouveaux Orcéens

NOVEMBRE :

Emma Clapson le 12 novembre 2009 / Quentin Barré le 14 novembre 2009 / Eloïse Souedet le 18 novembre 2009 / Augustin Cercleux le 20 novembre 2009 / Aurélien Theisen le 20 novembre 2009 / Syrine



Hugo Rodriguez

8 décembre 2009 / Renan David le 12 décembre 2009

Djennah le 25 novembre 2009 / Inaya Nainan le 28 novembre 2009 / Robin Vottero le 28 novembre 2009 / Hugo Rodriguez le 29 novembre 2009 / Enora Sauvegrain le 29 novembre 2009

DÉCEMBRE :

Manon Choubard le 6 décembre 2009 / Guillaume Hatton le

Félicitations aux jeunes mariés

NOVEMBRE :

Patrick Jeffries-Britten et Christelle Pons le 28 novembre 2009

DÉCEMBRE :

Hossam Zaouch et Sarah Karrout le 12 décembre 2009

Toutes nos condoléances aux familles éprouvées

NOVEMBRE :

Romain Goupil le 19 août 2009 / Pierre Degez le 1er novembre 2009 / Marie-Rose Dumas le 3 novembre 2009 / Serge Hector le 9 novembre 2009 / Myrielle Pardo le 19 novembre 2009 / Henriette Bodnar le 24 novembre 2009 / Amédée Piton le 25 novembre 2009 / Claude Moreau le 27 novembre 2009 / Henri Robin le 30 novembre 2009

DÉCEMBRE :

Orlanda Polla le 3 décembre 2009 / Gottfried Van Mierlo le 5 décembre 2009 / René Foisy le 7 décembre 2009

Adieu Josef et merci

À 90 ans, après une vie bien remplie, Josef Van Mierlo nous a quittés samedi 5 décembre. Exemple d'intégration réussie, de courage, d'abnégation, il a su résister lors de son installation à Orsay à toutes formes de brimades et quolibets, à une époque où les relations avec les ressortissants de l'Allemagne étaient « délicates ». Puis il a forcé l'admiration et le respect de tous par un comportement tout en responsabilité et honneur. Il a su, en toute discrétion, être utile à sa ville d'adoption car c'est grâce à lui, à sa diplomatie, sa ténacité, si depuis 1973, Orsay vit un jumelage amical, constructif, efficace, sincère avec sa ville natale de Kempen où là aussi il a laissé un souvenir impérissable.

Adieu Josef, reposez en paix. Nous espérons que les graines que vous avez semées continueront à produire ces si belles fleurs que sont la fraternité et la tolérance dans cette Europe naissante que nous appelons de nos vœux. Vous nous avez ouvert la voie, nous nous efforcerons de la suivre et de la consolider.

Bernard Jeannest



«Mon père, ce héros au sourire si doux»

«Mon père, ce héros au sourire si doux» : ce vers de Victor Hugo semble avoir été écrit pour notre propre père.

Héroïque, il fallait l'être assurément pour tout abandonner derrière soi et venir s'installer dans la France de 1948, quand on est un ex-officier de la Wehrmart ! Pour retrouver sa bien-aimée et leur fille inconnue, il a quitté une mère veuve qui l'adulait, une ville (Kempen) où tout le monde le connaissait et l'estimait, des amis chaleureux ; il a sacrifié un avenir prometteur de médecin, et s'est privé de sa langue maternelle. De son plein gré, il est venu à Orsay, se jeter dans la gueule du loup français... Des coups de crocs, nous en avons reçu maintes fois, mais on guérit d'une morsure

: apprivoisée, Orsay nous a adoptés. Papa était si doux ! Peintre amateur, poète, mélomane, helléniste, latiniste, c'était aussi un introverti tendre et affectueux, qui a bercé mon enfance de culture allemande. Dans ma bibliothèque de petite fille, Max und Moritz les chenapans, et l'indocile Struwwelpeter côtoyaient la comtesse de Ségur... Merveilleux souvenirs d'une petite franco-allemande qui adorait son Papa, et porte en elle avec émotion et fierté ce riche héritage, et cette dualité. Puisse l'amitié franco-allemande demeurer à jamais une réalité, entretenue par des jumelages forts et sincères, c'était le vœu de notre père. Il s'est réalisé à Orsay !

Josiane Mauchauffée

TOUS LES COMPTES RENDUS SUCCINCTS DE CONSEILS MUNICIPAUX SUR www.mairie-orsay.fr OU SUR DEMANDE À sgconseil@mairie-orsay.fr 01 60 92 80 80

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL

SALLE DU CONSEIL - HÔTEL DE VILLE

• Mercredi 27 janvier à 20 h 30

ATTENTION AUX DÉMARCHAGES A DOMICILE !

Si des démarcheurs se présentent à votre domicile, et se prétendent mandatés par la mairie, **nous vous recommandons la plus grande prudence**. La mairie ne cautionne **aucun démarchage** commercial à domicile et vous recommande de ne signer aucun document.

- N'hésitez pas à contacter le bureau de police d'Orsay au 01 64 86 11 66 - 0 800 800 149 pour le signaler.

GRIPPE H1N1 :

CENTRE DE VACCINATION D'ORSAY : NOUVEAUTÉS

Le centre de vaccination d'Orsay, situé 3 rue du lycée dans les anciens locaux de la sécurité sociale est ouvert 7 j/7 de 8 h 30 à 22 h.

Depuis le 10 décembre, vous pouvez prendre un rendez-vous en ligne sur le site :

<https://vaccingr.clicrdv.com/orsay>

Nous vous rappelons que toute personne désirant se faire vacciner, doit être munie de son bon de vaccination. À noter que le centre de vaccination d'Orsay a réalisé plus de 4 000 injections depuis le lancement de la campagne le 12 novembre dernier et figure à la 1^{ère} place parmi les 17 centres de vaccination du département.

VOS ÉLUS À VOTRE ÉCOUTE

Afin de renforcer le service public de proximité à destination des orcéens, l'ensemble de l'équipe municipale (élus, adjoints et conseillers municipaux), se mobilise pour assurer des permanences hebdomadaires.

- Plus d'informations sur www.mairie-orsay.fr



Consultations gratuites à L'HÔTEL DE VILLE

• PERMANENCE AVOCATS

01 60 92 80 00

MAÎTRE ABRAMOWICZ

Mercredi 6 et 20 janvier : 18 h - 19 h 45

AVOCAT AU BARREAU DE L'ESSONNE

Mercredi 13 et 27 janvier de 17 h à 19 h

Tous les samedis de 10 h à 12 h

Uniquement sur rendez-vous 48 h avant

PERMANENCE DE M. EVRARD

CONCILIATEUR DE JUSTICE POUR LE CANTON D'ORSAY-BURES

Mercredi 6 janvier : 9 h - 12 h

Renseignements en mairie : 01 60 92 80 00

• PERMANENCE DE PIERRE LASBORDES DÉPUTÉ DE L'ESSONNE

Vendredi 15 janvier : 17 h - 18 h 30

Uniquement sur rendez-vous au 01 69 28 00 00

• PERMANENCE DE DAVID ROS CONSEILLER GÉNÉRAL

vice-président du Conseil général.

Les 1^{ers} samedis du mois 10 h - 12 h

sur rendez-vous au 01 60 91 77 63

• CHAMBRE DES NOTAIRES DE L'ESSONNE

Évry - 14 rue des douze Apôtres

Mardi 5 et 19 janvier / sur RDV 9 h - 12 h

Renseignements : 01 60 78 01 27

• CENTRE D'INFORMATION DES HUISSIERS DE JUSTICE DE L'ESSONNE

Permanence gratuite sur RDV

Jeudis 7, 14 et 21 janvier : 9 h 30 - 11 h 30

Évry - Rue Renée Cassin : 01 69 36 36 37

Jeudi 28 janvier à la maison de justice

et du droit de Villemoisson-sur-Orge :

9 h 30 - 11 h 30 / 01 69 46 81 50

COLLECTE DES ENCOMBRANTS

• Mardi 12 : secteur 1 / mercredi 13 : secteur 2 / jeudi 14 : secteur 3 (détails des secteurs sur www.mairie-orsay.fr)

Merci de respecter ces dates pour déposer vos encombrants sur les trottoirs.

COLLECTE DÉCHETS VÉGÉTAUX

• Lundis 11 et 25 : secteur 1 / Mardis 12 et 26 : secteur 2 (détail des secteurs sur www.mairie-orsay.fr)

PHARMACIES DE GARDE *(dimanche & jours fériés)*

Vendredi 1er janvier, Gif-sur-Yvette, 1 place du marché neuf, Chevry II

Dimanche 3 janvier, Orsay, 2 place de la République

Dimanche 10 janvier, Gif-sur-Yvette, 11 place du marché neuf

Dimanche 17 janvier, Les Ulis, Ccial les Amonts

Dimanche 24 janvier, Les Ulis, 1 bis rue des Causses

Dimanche 31 janvier, Bures-sur-Yvette, Ccial Atac

La nuit (de 20 h à 9 h le lendemain), appeler la gendarmerie au 17 ou le commissariat des Ulis au 01 64 86 17 17

MAISON MÉDICALE DE GARDE *(urgence week-end & jours fériés)*

35 boulevard Dubreuil. Urgence week-end et jours fériés

Sur rendez-vous au 01 64 46 91 91 ou le 15

vite dit bien dit



Plantation d'un cerisier à fleurs pleureur dans le Parc Eastcambridgeshire

Cet arbre a été offert par la municipalité à l'école maternelle du Centre pour le premier prix de l'établissement au concours communal du fleurissement 2009. Coût : 930 €.

- **Aménagement du gymnase Maillecourt** en prévision du tournoi de tir à l'arc du 19 et 20 décembre : aménagement de l'éclairage (puissance) nécessitant une nacelle de grande hauteur, mise en place d'un filet de protection.
- **Tennis de Mondétour** : remplacement des lampes des terrains de tennis
- **Terrain annexe de foot** : installation de 2 cages de foot . Coût : 2730 €
- **Mise en place de parcs à vélos dans le parking Dubreuil** : neutralisation par le concessionnaire Effia de 3 places de stationnement de voiture afin d'aménager 12 parcs à vélos. Ce parking gratuit sera disponible dès janvier 2010. Coût : 3 600 €



Remplacement d'une canalisation d'eau sur 50 à 60 mètres suite à un affaissement de la chaussée rue Charles de Gaulle

Travaux effectués en urgence suite à une fouille après un affaissement de chaussée, les services techniques ont mis à nu tous les réseaux (eaux pluviales, eaux usées, moyenne tension, gaz). Une canalisation d'eau pluviale de diamètre 800 était entièrement fissurée. Cela a entraîné un ravinement qui a provoqué la casse de cette conduite et un trou de 80 cm de profondeur sous les réseaux. Les services techniques ont procédé à son remplacement sur environ cinquante à soixante mètres. En parallèle ERDF devra procéder au remplacement de ses gaines qui sont en mauvais état. Coût provisoire : 40 000 €.



Aménagement du Carrefour Buffon/Corneille/Musset

Suite au questionnaire diffusé aux riverains et habitants du Guichet et après l'expérimentation de 3 dispositifs d'aménagement du carrefour, c'est le dispositif n°2 (rond-point pavé et bombé) qui a été retenu lors d'un vote par les habitants : réfection des chaussées, aménagement PMR (personnes à mobilité réduite), reprise des trottoirs dans le carrefour, aménagement pavé bombé formant giratoire et aménagement bombé formant îlot directionnel ainsi que la pose de trois cédés le passage. Coût : 30 000 €.

Sécurisation des portes de l'école primaire du Guichet

Suite à une intrusion dans l'école, les portes d'accès en bois se trouvant du côté de l'aire de sport (sur l'arrière) ont été remplacées par des portes en aluminium munies de barres anti panique permettant de sortir de l'école mais pas de rentrer librement depuis l'extérieur. Coût : 9 700 €.



RAPPEL COLLECTE DES ENCOMBRANTS



DECHETS ACCEPTES:

- matelas
- sommiers
- meubles usagers
- vieilles ferrailles
- moquette
- planches
- laine de verre
- laine de roches
- PVC



Ces déchets sont à déposer la veille au soir sans occasionner de gêne sur le trottoir. Merci de respecter les dates de collecte.

ATTENTION:

le dépôt d'objets encombrants sur la voie publique en dehors des jours de collecte est passible d'une amende.



DECHETS REFUSES:

- excubomètres en
- appareils électriques
- produits dangereux
- peintures
- batteries
- bouteilles de gaz
- gravats
- souches d'arbre
- troncs d'arbre
- pierres

Où les déposer?



pneus

Où les déposer?

→ Contacter votre revendeur



- gros cartons
- sacs plastiques
- ordures ménagères

Où les déposer?



Un doute ?
Une question ?

Syndicat Mixte d'Ordures Ménagères
CD 118 - 91978 Courtaboeuf Cedex
Tél. 01 64 53 30 00
contact@siom.fr / www.siom.fr